

N° 9

LA

Prix 0.50

“ BONNE COLLECTION ”

Madeleine VERNET

L'AMOUR
LIBRE

EN VENTE :

à “ La Brochure Mensuelle ”

39, Rue de Bretagne, Paris 3^e

L'Amour libre

Madeleine Vernet



À « La Brochure Mensuelle », Paris, 1925

Exporté de Wikisource le 30 juin 2026

TABLE DES MATIÈRES

(ne fait pas partie de l'ouvrage original)

[Chapitre 1](#)

[Chapitre 2](#)

[Chapitre 3](#)

I

Devrait-il être nécessaire de chercher à prouver que l'amour ne peut qu'être libre, alors que les peintres nous le représentent sous les traits d'un enfant ailé, et que les poètes en leurs chants gais, fantaisistes ou tristes, nous le montrent capricieux, volage, changeant, toujours à la recherche d'horizons nouveaux et de sensations neuves.

... L'amour est enfant de Bohême !

Et cela est vrai. Nul de nous ne peut répondre de la stabilité de l'amour. Plus que tous les autres sentiments de l'être humain, il est changeant et fugace parce qu'il n'est pas seulement une affection du cœur, mais encore un désir des sens et un besoin physique.

Qu'on ne confonde pas l'amour avec le mariage. Le mariage, c'est une convention sociale ; l'amour, c'est une loi naturelle. Le mariage, c'est un contrat ; l'amour c'est un baiser. Le mariage c'est une prison ; l'amour c'est un épanouissement. Le mariage, c'est la prostitution de l'amour.

Pour qu'il conserve sa beauté et sa dignité, l'amour doit être libre ; et il ne peut être libre que s'il est régi par sa seule loi. Il ne peut y avoir, sur ce chapitre, de considérations d'ordre matériel ou moral : deux êtres s'aiment, se désirent, se le disent ; ils doivent avoir le droit de se donner l'un à l'autre sans que nulle raison étrangère à leur désir n'intervienne entre eux ; comme ils doivent avoir le droit absolu de se quitter le jour où ils ne se désirent plus.

Et je ne dis pas : « le jour où ils ne s'aiment plus » ; mais bien le jour où ils ont cessé de se désirer. Car ce sont là deux choses bien distinctes. On peut cesser de désirer une femme et l'aimer encore ; on peut ne plus vouloir de l'amant et rester fidèle à l'ami. Ceci est un cas de psychologie trop bien connu pour que j'y insiste ; mais le côté sur lequel je tiens à insister, c'est le côté de la question qui concerne la femme.

Pour la femme il est généralement admis que sa vie sexuelle est nulle ou subordonnée à celle du compagnon — légal ou non — qu'elle a choisi. Elle doit vivre et sentir par lui ; être passionnée s'il l'est, rester neutre s'il est froid. Jusqu'à ce jour, l'homme a considéré le désir sensuel comme devant le régir essentiellement, se refusant à reconnaître chez la femme un être moralement et physiquement organisé comme lui-même.

C'est cette question que j'aborderai d'abord, dans cette étude sur l'Amour libre.

**

J'ai dit, précédemment, que pour bien étudier les grandes lois naturelles, il était utile de remonter aux sources primitives, d'étudier la nature dans la vie animale.

Eh bien, chez les animaux, la femelle a une vie sexuelle qui lui est propre ; elle a des besoins sexuels, des désirs sexuels, qu'elle satisfait, avec la même liberté, la même régularité que le mâle.

Or, nul ne contestera que les lois physiologiques qui régissent l'animal sont les mêmes pour l'homme. Pourquoi donc, en ce cas, ne pas vouloir admettre pour la femme la même similitude physiologique entre elle et l'animal, que celle qu'on veut bien admettre exister entre l'animal et l'homme. Pourquoi refuser à la femme une vie sexuelle propre ? Pourquoi faire de l'amour un besoin exclusif de l'homme ?

Jusqu'à ce jour, s'érigeant en maître sur cette question comme sur les autres, l'homme a répondu : « Parce que la femme n'a pas de besoins ; parce qu'elle ne désire pas, parce qu'elle ne souffre pas de la privation de satisfactions charnelles. »

Mais qu'en sait-il, lui, l'homme, si la femme n'a pas de besoins ? Qui donc mieux que la femme elle-même peut en être juge et en décider ?

Pour moi j'ai encore présente à l'esprit cette phrase d'un médecin : « Le célibat de la femme est aussi monstrueux que le célibat du prêtre. Condamner les femmes à la continence est une iniquité, car c'est empêcher le développement intégral de l'être féminin. »

Ainsi donc, de l'aveu de ce médecin, la virginité trop prolongée de la femme provoque un arrêt dans son évolution intellectuelle et physique.

Puis, s'il existe réellement des femmes n'ayant pas de besoins, des femmes froides, sans désirs des sens, qu'est ce que cela prouve ? Il est aussi des hommes réfractaires à la sensualité. Mais ce n'est point là la majorité ; et qu'il me soit permis de le déclarer, ce n'est point non plus la majorité des femmes, celles qui sont réfractaires à l'amour.

D'ailleurs, actuellement, avec le genre d'éducation qu'elle reçoit, la femme elle-même est mauvais juge de ses sensations et de ses désirs. Elle n'analyse pas sa vie intérieure, elle souffre souvent sans savoir pourquoi.

La vierge exubérante de santé, dont le sang ardent brûle les tempes et rougit les lèvres, ne saura peut-être point que c'est la virginité qui la rend nerveuse, rêveuse, inquiète. Elle ne saura peut-être pas que c'est le besoin d'amour qui la fait pleurer ou rire sans motif ; mais parce qu'elle ne sait pas le définir, il n'en est pas moins vrai que c'est cette naturelle loi d'amour qui la travaille.

Brutalement, ce qu'elle ignore, le mariage le lui apprendra ; le mariage, vers lequel elle sera allée en aveugle, parce qu'elle aura simplement évoqué deux bras berceurs où trouver un refuge ; puis lorsqu'enfin elle « saura », lorsque, initiée à la vie sexuelle, sa chair sera devenue consciemment vibrante, elle s'apercevra qu'elle est liée à un homme que peut-être elle n'aimera plus. Et, selon son tempérament, elle ira vers l'amant et se résignera au devoir conjugal.

Et si elle se résigne, si elle accepte le devoir sans amour, quand bien même elle avouerait aux autres et à elle-même qu'elle n'a pas de désirs, qu'elle n'éprouve aucun besoin charnel, elle trompera tout simplement et les autres et elle-même. Le besoin charnel aura existé chez elle, mais n'ayant pas trouvé l'ambiance nécessaire à son épanouissement, il sera atrophié et endormi. Si cette même femme avait vécu la vie libre ; si, laissant le compagnon qui ne répondait pas à ses désirs, elle était allée à celui qui lui eût fait vivre complètement sa vie d'amoureuse, il est fort probable qu'elle ne serait pas devenue une femme froide.

Dans nos mœurs actuelles, il est beaucoup plus facile à un homme de juger s'il est « froid » ou s'il ne l'est pas. Libre de donner cours à ses désirs, il pourra sciemment — après être passé dans les bras de plusieurs femmes — se déclarer pour ou contre la sensualité. Mais la femme — condamnée à

ne connaître qu'un seul homme — ne peut en réalité savoir si ce qu'elle n'a pas éprouvé dans les bras de cet homme, elle ne l'eût pas éprouvé dans les bras d'un autre.

Par conséquent, il est impossible de dire exactement ce que sont les femmes au point de vue de la sensualité. Cependant, si l'on veut bien regarder encore la vie animale, on constatera que l'anomalie de la non sensualité se présente rarement chez la femelle. Elle ne se présente jamais dans les espèces sauvages ; et si elle se présente parfois dans les espèces domestiques, c'est que la domestication les a déformées. D'ailleurs nous pouvons constater que la chienne, privée de satisfaction sexuelle, s'étirole, dépérit et abrège d'un quart la durée de sa vie.

Nul doute que si la femme vivait normalement ; que si elle n'avait pas été, elle aussi, déformée par la contrainte physique et morale, nul doute que le nombre de femmes « froides » serait bien restreint. Pourtant j'estime que n'y en eût-il que cinquante pour cent de véritablement sensuelles, ces cinquante ont droit à une vie intégrale, et il est tout simplement inique de les condamner à la mutilation d'une partie d'elles-mêmes, pour la simple raison qu'il en existe cinquante parfaitement satisfaites de leur sort.

La liberté absolue en amour — aussi bien pour la femme que pour l'homme — n'est qu'élémentaire justice. Cela ne force pas les « froides » à devenir passionnées ; mais cela permettra aux passionnées de ne plus souffrir en la captivité des lois conventionnelles et sociales.

*
**

J'ai dit, au début, qu'il ne fallait pas confondre l'amour avec le mariage. Eh bien, avant de quitter la terrain physiologique, j'irai même plus loin et je dirai qu'il ne faut pas confondre l'amour avec le désir.

L'amour c'est la communion complète de deux cerveaux, de deux cœurs, de deux sensualités. Le désir, ce n'est plus que le caprice de deux épidermes qu'un même frisson de volupté réunit. Rien n'est passager et instable comme le désir, pourtant nul de nous n'y échappe. Si toutes les femmes veulent bien être franches avec elles-mêmes, elles avoueront qu'il leur est parfois arrivé de se donner virtuellement à un homme qu'elles n'auront vu que quelques heures — voire même qu'un court instant — et dont elles ignoraient les sentiments et même le nom. Mais il aura suffi d'une pression

de mains, de l'échange d'un regard, de l'émission de la voix même, pour que le désir naisse ; et, qu'elle le veuille ou non, la femme qui aura ressenti en désir aura appartenu à cet homme inconnu la veille, qui ne la possédera point et qu'elle aura oublié le lendemain.

Nous ne pouvons pas être plus maîtres du désir charnel que des tiraillements de notre estomac. Tous deux sont inhérents à notre être physique, ils sont le résultat de deux besoins naturels aussi légitimes l'un que l'autre. Or, la faim ne se maîtrise point : elle s'assouvit.

Et j'insiste encore sur la différence de l'amour et du désir parce qu'on est toujours porté à les confondre, à les assimiler l'un à l'autre, et cette confusion amène souvent de fâcheux et tristes résultats.

— « L'esprit est prompt, la chair est faible ! » — nous dit l'Écriture. Certes, oui, la chair est faible. Que faut-il de temps au désir pour devenir un acte ? Et cet acte est-il toujours accompli volontairement et sciemment ? Il est des heures, où la notion des choses réelles disparaît, où plus rien n'existe en nous que la sensation du moment.

Ceux qui ont vécu au milieu de la Nature le savent pertinemment : lorsqu'au printemps la sève remonte aux branches, quand les effluves de vie jaillissent de toutes parts — du sol, du soleil, des bois et des plantes, le désir aussi court sous la peau et rend les poitrines frémissantes. Et par les lourds soirs d'été, les soirs chauds et parfumés, qui donc niera que le besoin de volupté ne soit plus intense ? Allez, les passionnés qui, par de pareils soirs, ont été seuls, en savent quelque chose ; et ils vous diront tout ce qu'ils ont souffert de leur solitude par ces soirs-là.

Or, s'il existe des jours et des heures où la sensualité soit en quelque sorte exaspérée, rien d'étonnant à ce que « la chair soit faible ». Il suffit pour cela que le hasard complice mette en face l'un de l'autre deux individus de sexe différent.

Mais cela n'est pas l'amour ; ce n'est simplement que le désir. Désir qui parfois revêt toutes les apparences de l'amour ; mais qui, assouvi, laisse les deux amants parfaitement étrangers l'un à l'autre, tout comme l'affamé s'en va sans regret de la table quand sa faim est apaisée.

Qu'on n'aille pas conclure de cette dernière phrase que je condamne le désir. Pourquoi le condamnerais-je, puisque je viens de démontrer qu'il est

naturellement lié à notre vie sexuelle ? Ce que je voulais seulement, c'était nettement établir la différence du désir et de l'amour.

II

Donc, le mariage, l'amour, le désir sont trois choses, distinctes :

— Le mariage, c'est la chaîne qui retient l'homme et la femme prisonniers l'un de l'autre.

— L'amour, c'est la communion intégrale des deux.

— Le désir, c'est le caprice de deux sensualités.

Je laisse le mariage, dont je suis l'adversaire, pour en revenir à la question de l'amour libre.

J'ai dit que l'amour doit être absolument libre, aussi bien pour la femme que pour l'homme ; et j'ajoute encore : l'amour ne peut véritablement exister qu'à la condition d'être libre. Sans la liberté absolue, l'amour devient de la prostitution, de quelque nom qu'on le revêt.

Le fait de vendre son corps un prix plus ou moins élevé, à une nombreuse clientèle, ne constitue pas seulement la prostitution. La prostitution n'est pas seulement l'apanage de la femme, l'homme aussi se prostitue. Il se prostitue quand, dans le but d'un intérêt quelconque, il donne des caresses sans en éprouver le désir.

Non seulement le mariage légal est une prostitution lorsqu'il est une spéculation de l'un des deux époux sur l'autre, mais il est toujours une prostitution, puisque la vierge ignore ce qu'elle fait en se mariant.

Quant au devoir conjugal, ce n'est ni plus ni moins encore que la prostitution.

Prostitution, la soumission au mari ; prostitution, la résignation et la passivité.

Prostitution encore, que l'union libre, quand elle passe de l'amour à l'habitude.

Prostitution, enfin, tout ce qui rapproche les sexes en dehors du désir et de l'amour.

*
**

Une des raisons pour lesquelles l'amour doit être absolument libre, c'est précisément cette similitude de l'amour et du désir dont je parlais tout à l'heure, en demandant qu'on ne fasse pas de confusion entre les deux termes.

Rationnellement, deux êtres peuvent-ils contracter un engagement quelconque alors qu'il leur est impossible de savoir s'ils pourront le tenir ? A-t-on le droit de lier deux éléments quand on ignore quelle affinité existe entre eux ? Dans le mariage légal il y a toujours une dupe : la femme, et quelquefois un désappointé : le mari, qui ne trouve pas en l'épouse celle qu'il avait cru deviner. Pourtant, les voilà attachés l'un à l'autre.

Et même, le mariage peut avoir eu pour base l'amour réciproque, et n'en pas moins devenir au bout de très peu de temps un fardeau pour les deux conjoints. C'est que cet amour n'était seulement qu'un désir que la possession a éteint ; et si les deux époux s'étaient donnés librement, avant la légalisation, l'expérience leur ayant prouvé qu'ils n'étaient point faits pour la vie commune, il est fort probable que cette légalisation n'aurait pas eu lieu. Ceci est une preuve en faveur de la nécessité de l'amour libre.

D'un désir l'amour peut naître, mais il n'est jamais possible de l'affirmer. Quand l'amour arrive aux sens après avoir passé par le cœur et le cerveau, il a beaucoup plus de chances de durée ; mais lorsqu'il a pour base le désir sexuel seulement, il risque fort de s'éteindre vite si pendant son existence, il n'a pu gagner le cerveau et le cœur.

Enfin — puisque je fais une étude analytique, je dois aller jusqu'au fond de la vérité — je dirai que le désir sexuel seul peut unir fort longtemps deux êtres sans jamais faire naître l'amour complet.

Un homme et une femme peuvent avoir des relations intimes, sans jamais être rapprochés par autre chose que ce désir sexuel. Leurs sentiments et leurs pensées peuvent être en parfait désaccord, alors que leurs chairs vibrent à l'unisson.

Et ceci — je tiens bien à le faire observer — ne peut en aucune façon être comparé à la prostitution, puisque le sentiment qui rapproche ces deux individus — quoique exclusivement sensuel — est sincère de part et d'autre. Il ne peut y avoir de prostitution que là où il y a vente, contrainte, ignorance ou passivité. Là n'est pas le cas, puisque les deux amants sont

attirés l'un vers l'autre par une même sensation, et qu'ils éprouvent plaisir et satisfaction dans la liaison librement acceptée de part et d'autre.

Mais la vérité de ce que je viens d'exposer amène la condamnation de la monogamie. En effet, de la diversité des sentiments naît la diversité des désirs, et si l'on admet cette diversité comme loi essentiellement naturelle on ne peut plus soutenir la loi monogamique. La monogamie c'est encore un genre de prostitution : prostitution de l'homme à la femme et de la femme à l'homme.

Il ne peut donc exister sur cette question de la vie sexuelle des individus qu'une seule loi et qu'une seule morale pour les deux sexes : la liberté absolue de l'amour.

**

L'union de la chair ne pouvant être régie par une règle unique, identique pour tous les individus, n'étant soumise à aucune loi déterminante immuable, ne doit point, par conséquent, créer de devoirs ni constituer de droits, si l'on veut conserver à l'amour son entière liberté.

N'est-ce pas du dernier illogisme le mot devoir lié au mot amour ? N'en sent-on pas déjà toute l'ironie dans cette phrase des livres de morale enfantine : « Le premier devoir d'un enfant, c'est d'aimer ses parents. »

Ne dit-on pas aussi dans la morale courante : « La mère doit aimer ses enfants ; — La femme doit aimer son mari. »

Dérision que ces mots. L'amour, à quelque ordre qu'il appartienne, peut-il jamais être un devoir ? N'est-il point naturel que l'enfant aime la mère qui l'a élevé ; que la mère aime l'enfant qui lui a coûté des souffrances et des peines, et qui est un cher souvenir des tendres caresses reçues ? N'est-ce pas naturel encore que la femme aime le compagnon choisi, l'ami qui lui a fait sa vie de femme ? Si un enfant n'aime pas sa mère, si une mère n'aime pas ses enfants, si une femme n'aime point son compagnon, qu'y peut-on ? Rien. Toutes les sentences des Codes, toutes les déclamations morales et religieuses ne feront pas naître l'amour s'il n'est pas né naturellement.

De même qu'il ne peut créer de devoirs, l'amour ne peut faire naître de droits. Le droit du mari sur la femme, le droit de la femme sur le mari, c'est

de l'oppression ; et l'oppression tue l'amour. L'esclave ne peut aimer son maître ; il ne peut que le craindre et chercher à lui plaire.

Le fait qu'une femme a aimé un homme et s'est donnée à lui, ne doit accorder aucun privilège à cet homme sur cette femme ; pas plus que le fait de s'être donnée, ne doit être pour cette femme une raison d'autorité sur son compagnon. Libres avant de se connaître, s'étant aimés librement, l'homme et la femme doivent se retrouver libres après la liaison, quand le désir ne les attire plus l'un vers l'autre, et que l'amour a cessé de les réunir.

Résumant donc toute cette étude, je conclus ainsi :

— L'amour doit être intégralement libre ; aucune loi, aucune morale ne doit le régir ni l'assujettir en un sens quelconque ;

— Nulle différence ne doit être faite entre les sexes en ce qui concerne l'amour.

— Enfin, les rapports sexuels ne doivent créer entre les individus ni obligations, ni devoirs, ni droits.

III

Je n'ignore point qu'à première lecture, ma théorie sur l'amour va paraître à beaucoup de personnes tout à fait immorale. Certaines d'entre elles y verront la consécration de la débauche, la légitimité du libertinage, l'excuse de tous les dérèglements.

Mais si l'on veut bien raisonner quelque peu, et approfondir la question, on sera d'accord avec moi pour déclarer que l'amour libre, loin d'être une source d'immoralité, deviendra le régulateur naturel de la moralité.

Tout d'abord, qu'est-ce que l'immoralité ? Pour la définir il convient de se débarrasser encore une fois de l'atavisme, qui nous fait considérer comme loi naturelle tout ce qui n'est que conventions sociales.

Pour moi, l'immoralité, c'est tout ce qui est contraire à la nature ; c'est tout ce qui contraint l'individu à des règles purement conventionnelles ; c'est tout ce qui entrave l'épanouissement de l'être humain ; au nom de considérations sans valeur pour qui veut bien les approfondir.

L'immoralité, c'est la prostitution — légale ou non — c'est le célibat forcé de la femme ; c'est la vente du corps féminin ; c'est la soumission de l'épouse ; c'est le mensonge du mari envers celle qu'il a cessé d'aimer. Mais l'amour libre ne peut être de l'immoralité, puisqu'il est une loi naturelle ; le désir sexuel ne peut pas être une immoralité puisqu'il est un naturel besoin de notre vie physique.

Si le besoin sexuel est de l'immoralité, il n'y a plus en ce cas qu'à taxer d'immoralité la faim, le sommeil, en un mot tous les phénomènes physiologiques qui régissent le corps humain.

Si l'on considère nos mœurs actuelles, quelle source d'immoralité n'y découvre-t-on pas ? Mariage sans affection où l'homme achète une dot et la femme une situation ; adultères de l'épouse et du mari : viol de toutes sortes, ventes charnelles, mensonges de la chair et du cerveau, contrats divers livrant l'ignorante au vieux débauché, et la pauvre à l'exploiteur qui spéculé sur sa faim.

Que l'amour libre devienne la règle, il ne pourrait certes y avoir plus d'immoralité qu'il en existe. En admettant que la situation ne change point quant au fond, elle aurait au moins le mérite de la franchise quant à la forme.

Mais je suis convaincue, moi, que l'amour libre sera l'affranchissement moral des individus, parce qu'il libèrera les sexes des contraintes et servitudes physiques.

Pourquoi croire que l'individu libre serait immoral ? Il n'y a pas d'immoralité chez les animaux libres. Ceux-ci ne connaissent aucun des désordres physiques qui sont l'apanage de l'homme, précisément parce qu'ils ne s'assujettissent à aucune autre loi que la loi naturelle. Ce qui crée l'immoralité, c'est le mensonge forcé de l'homme envers les autres et envers lui-même ; et l'amour libre, en libérant l'homme du mensonge, mettra fin précisément aux désordres, aux dérèglements, à la débauche.

Quand l'homme sera complètement libre, quand il sera régénéré par une éducation meilleure, il trouvera en lui-même l'équilibre naturel de ses facultés physiques et morales, et deviendra un être normal et sain.

D'ailleurs, nous avons en nous un sentiment d'instinct qui veille sur nous le sentiment de la conservation. Quand nous n'avons plus faim, nous ne mangeons plus, parce que nous savons quels inconvénients il en pourrait résulter ; quand la marche nous a lassés, nous avons le bon sens de nous reposer ; quand la fatigue brûle nos paupières, nous savons bien que nous devons dormir. De même nous trouverons le régulateur naturel à notre vie sexuelle en la dépense sexuelle elle-même.

L'animal obéit à ce sentiment de conservation ; pourquoi l'homme libre lui serait-il inférieur ? Je ne voudrais pas faire à l'espèce humaine l'injure de m'attacher à cette dernière hypothèse.

— Non, le développement intégral de l'être libre ne saurait être de l'immoralité. Ce qui est vraiment immoral, c'est de fausser les consciences en faussant les vérités fondamentales de la nature ; c'est d'empêcher l'individu de vivre sainement et fortement au nom de dogmes, de lois, de conventions contraires à l'harmonie et à la beauté de la vie.

Madeleine VERNET.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](http://fr.wikisource.org)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Sapcal22
- FreeCorp
- TlinaR
- Acélan

1. ↑ <http://fr.wikisource.org>

2. ↑ <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>

3. ↑ <http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html>

4. ↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur